



Communiqué

Un pas de plus vers une gestion responsable et durable du parc de la forêt ancienne du mont Wright

Cantons-Unis de Stoneham-et-Tewkesbury, le 2 octobre 2007 – L'Association forestière Québec métropolitain (AFQM) et la municipalité des Cantons-Unis de Stoneham-et-Tewkesbury procèdent aujourd'hui à l'inauguration officielle du projet de *Gestion responsable et durable du Parc de la forêt ancienne du mont Wright*. Ce projet, qui a bénéficié d'un financement de 49 000 \$ de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement, vise à préserver l'intégrité écologique du site et de ses forêts anciennes, plus particulièrement, tout en maintenant l'accès au public et la pratique d'activités récréatives autorisées comme la randonnée et l'escalade.

« L'engagement des différents partenaires de l'AFQM dans la conservation et la mise en valeur du parc rejoint parfaitement la mission de la Fondation : aider les collectivités québécoises à s'approprier leur environnement, à en jouir de façon responsable et à transmettre ce patrimoine naturel aux générations futures », souligne Mme Catherine Leconte, directrice générale de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement. Pour M. Raymond Champoux, directeur régional – Montmorency d'Hydro-Québec, « la gestion faite ici illustre concrètement le concept de développement durable, cher à Hydro-Québec. Ce parc, proche d'un centre urbain, propose des activités à toute la collectivité, mais en veillant à ce qu'elles soient pratiquées dans le respect des lieux. »

« Vu la popularité grandissante de ce site exceptionnel, il est primordial de mener des actions concrètes pour la protection du milieu naturel en sensibilisant les utilisateurs et en aménageant des infrastructures appropriées », explique M. Jean-François Lamarre, vice-président de l'AFQM.

Encadrer la fréquentation et en limiter les impacts

Dès l'entrée du parc, une halte d'information permet désormais aux usagers de prendre connaissance du règlement du parc, des règles à suivre en matière d'escalade, du code d'éthique et autres renseignements utiles. La signalisation du réseau de sentiers a été repensée et le balisage a été rénové afin de mieux gérer la pratique de la randonnée pédestre et de l'escalade et de sécuriser les parcours.

Pour mieux encadrer la circulation des randonneurs, un point de vue a été aménagé dans le secteur des Abris sous roches et un nouveau sentier permet maintenant de relier ce secteur à celui de la petite paroi d'escalade. On espère ainsi limiter la formation de sentiers informels, dommageables pour le maintien de l'intégrité écologique du parc. Plusieurs travaux d'amélioration du drainage et de stabilisation de fossés ont également été effectués afin de limiter l'érosion dans les sentiers.

Enfin, un nouveau panneau d'interprétation des blocs d'escalade du secteur de gauche

souligne l'ouverture officielle de ce secteur pour les grimpeurs. Ces travaux d'aménagement ont été réalisés par la Société des sentiers de la région de la Capitale-Nationale du Québec.

Le traitement de toutes les structures de bois à l'aide de produits écologiques et biodégradables permet par ailleurs d'en assurer la durabilité en limitant leur détérioration, sans introduire de produits chimiques dans le milieu.

Éducation et sensibilisation des usagers

Des actions de prévention, dont les activités de la *Brigade verte* et la tenue de *Blitz* de sensibilisation, ont attiré l'attention des usagers sur les impacts potentiellement néfastes de leurs habitudes de fréquentation du parc. Au total, 18 journées de *Brigade verte* et 4 *Blitz* ont permis de rejoindre près de 800 personnes. De plus, des visites guidées ont eu lieu pendant l'été et une corvée de nettoyage et d'entretien est prévue le 27 octobre prochain. Enfin, 50 000 exemplaires des dépliants du mont Wright et du code d'éthique SANS TRACE ont été distribués au parc et dans le cadre d'activités organisées par l'AFQM, notamment lors du *Carrefour de la recherche forestière 2007* et de l'activité *Viens vivre la forêt*. Ces dépliants visent à informer les gens du caractère unique du site et des comportements responsables à adopter dans la pratique de leurs activités récréatives dans le parc. Il est possible de se procurer ces documents aux bureaux de l'AFQM et de la municipalité de Stoneham.

Outre le financement majeur de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement, le projet a reçu l'appui de nombreux partenaires, dont Mountain Equipment Co-op, la Fondation Joanie Gilbert, la Fédération québécoise de la montagne et de l'escalade, le Club de montagne et d'escalade de Québec, la Fédération québécoise de la marche, le Conseil régional de l'environnement de la Capitale nationale et le groupe d'utilisateurs des Amis du mont Wright. « Sans la contribution de ces partenaires, qui s'impliquent afin d'assurer la mise en valeur et la conservation de ce milieu naturel, l'atteinte des objectifs que nous nous sommes fixés dans le cadre de ce projet serait impossible », souligne Mme Gaétane G. St-Laurent, mairesse de la municipalité des Cantons-Unis de Stoneham-et-Tewkesbury.

L'**Association forestière Québec métropolitain** (AFQM), organisme à but non lucratif créé en juin 1958 à la station forestière de Duchesnay, a pour mission de promouvoir la conservation et la mise en valeur de l'arbre et des boisés en milieu urbain et l'utilisation rationnelle des ressources naturelles en milieu forestier. Cette mission privilégie l'éducation et la sensibilisation auprès du grand public et tout particulièrement auprès des jeunes. L'AFQM mène ses actions sur l'ensemble du territoire de la région de la Capitale nationale et sur une partie de la région de Chaudière-Appalaches et travaille sans relâche, depuis maintenant près de 50 ans, à la conservation du patrimoine naturel de la région. www.afqm.org

La **Fondation Hydro-Québec pour l'environnement** soutient des organismes qui œuvrent concrètement à la protection, la restauration et la conservation des milieux naturels et qui s'efforcent de sensibiliser les collectivités locales aux enjeux environnementaux particuliers de leur milieu de vie. De 2001 à 2006, la Fondation a participé, à hauteur de plus de 5 millions de dollars, au financement de 92 projets d'une valeur globale de près de 20 millions de dollars.

Pour en savoir plus sur les différents projets auxquels elle a contribué, sa mission, ses objectifs et ses modalités de fonctionnement, visitez le site www.hydroquebec.com/fondation_environnement

Quelques mots sur l'histoire de la forêt du mont Wright et de la municipalité des Cantons-Unis de Stoneham-et-Tewkesbury

La famille des Wright a été propriétaire des lieux de 1850 à 1979. Les deux frères Wright sont tous deux décédés en 1972. Le dernier héritier, Sydney, désirait perpétuer la volonté de sa famille. Peu avant sa mort, il légua sa propriété à la municipalité par la voie d'un testament. Ce n'est qu'en 1979 que la municipalité a pris possession du territoire, en raison de l'existence d'un autre testament. Un long processus juridique fut entrepris et se solda par la victoire de la municipalité grâce à sa volonté et à sa détermination. La Cour suprême du Canada rendit son jugement, fondé sur le caractère propre de la véritable volonté du frère Wright, soit de faire de ce territoire un parc public à la mémoire de sa famille.

-30-

Pour renseignements

Amélie Plante, agente de projets en conservation et en éducation
Association forestière Québec métropolitain
Tél : (418) 647-0909
amelie.plante@afqm.org
www.afqm.org

Danielle Lavoie, attachée de presse
Fondation Hydro-Québec pour l'environnement
(514) 961-6183
lavoie.danielle.4@hydro.qc.ca
www.hydroquebec.com/fondation_environnement